|  |
| --- |
| **Déclaration du parti politique «  Nouvel Elan » relative à la répression de la manifestation organisée à Kinshasa le 20 mai 2023** |

Le Nouvel Elan a suivi avec attention le déroulement de la marche organisée le 20 Mai 2023 à Kinshasa par une frange de l’opposition, après en avoir informé au préalable l’autorité urbaine pour des dispositions sécuritaires utiles conformément à la loi.

Cependant, les images disponibles relatives à cette marche, font apparaitre une répression disproportionnée, barbare et sanglante inacceptable de la part des forces de l’ordre supposées assurer la sécurité des personnes et de leurs biens dans un Etat qui se veut réellement démocratique.

Point n’est besoin de rappeler que la liberté de manifestation est garantie par notre constitution en son article 26 et constitue l’un des droits fondamentaux qui permet l’exercice d’autres droits tels que la liberté d’expression, le droit de participer à la gestion  
de la chose publique. Elle constitue donc un moyen efficace de contrôle citoyen de l’action des institutions publiques et du respect de la constitution.

Eu égard à tout ce qui précède, le Nouvel Elan condamne avec véhémence :

1. l’usage excessif et disproportionné de la force par les agents de l’ordre en recourant à certaines voies de fait ayant occasionné de graves violations des droits de l’homme ;

2. la complicité de certains agents de la police avec une certaine milice proche de l’union sacrée et armée de machettes en pleine capitale en train de patrouiller certains véhicules ;

3. les actes de violence des agents de la police sur des civils sans défense et plus particulièrement celle sur un mineur dont la vidéo fait le tour du monde actuellement. Car, le non-respect d’un itinéraire ne suffit pas pour justifier de telles atrocités, de tels excès !

4. les velléités du régime de l’union sacrée à vouloir restreindre la liberté de manifestation de tout un peuple et ainsi étouffer l’aspiration démocratique de ce dernier.

Vu la gravité des faits sus-évoqués, le Nouvel Elan :

* .exige l’ouverture urgente d’une enquête indépendante afin de faire toute la lumière sur cette répression sanglante barbare, en déterminer les responsabilités et punir sévèrement les coupables conformément à la loi. Cette enquête devra également s’étendre sur la nature et les membres de la milice armée de machettes au moment où un phénomène analogue est observé dans la partie-Est de la ville de Kinshasa avec la milice « mobondo ».
* rappelle au régime de l’union sacrée son devoir à garantir, en toutes  
  circonstances, la liberté de réunion et de rassemblement, prévue par les instruments  
  nationaux et internationaux relatifs aux droits politiques ratifiés par la RD Congo.

Fait à Kinshasa, le 20 mai 2023

Pour le Nouvel Elan,  
Albert Mukulubundu, Porte-Parole